

Question sur la prime d'ancienneté

Par johann1977, le 30/11/2008 à 12:10

bonjour, je travailles en association loi 1901 depuis neuf ans, ai je droit à des primes d'ancienneté? merci de me repondre

Par Visiteur, le 01/12/2008 à 12:49

bonjour,

seule la convention collective pourra vous répondre ! bonne journée

Par johann1977, le 01/12/2008 à 17:56

bonjour, le probleme c'est que nous n'avons pas de convention collective, c'est un metier qui n'existé pas il y a quelques années.

Par Visiteur, le 02/12/2008 à 14:33

bonjour,

rien dans le code du travail... non plus...

donc pas de prime d'ancienneté si pas de convention l'attribuant...

désolée, mais vous pouvez la négocier

Par johann1977, le 02/12/2008 à 20:34

merci beaucoup de m'avoir répondu.